

Sommaire

••	Dégradations volontaires des inscriptions et décors campanaires	2
••	Le premier bourdon Bollée de la cathédrale de Bordeaux	10
••	Sonner les cloches. Notes sur l'ancienne abbaye de Munster	12
••	Actualités campanaires	15
••	Conflits, droit et jurisprudence	20
••	Nouvelles cloches en France	22
••	Protection au titre des monuments historiques	23
••	<i>In Memoriam</i>	24
••	Courrier reçu – Point de vue	24
••	Vie de l'association	27
••	Bibliothèque SFC : nouvelles acquisitions	27



Patrimoine Campanaire

sept.- déc. 2022 n° **101**

Revue francophone de campanologie

Bulletin de liaison et d'information de la Société Française de Campanologie

I.P.N.S. en 180 exemplaires. Dépôt légal à parution.

ISSN 0989-8611

Directeur de publication : Éric Sutter, Président de la SFC

S.F.C. : 41 bis av. de Charlebourg F - 92250 LA GARENNE-COLOMBES

Association Loi de 1901 déclarée à la préfecture des Hauts-de-Seine en 1987

R.N.A. : W922008678

Siret : 489 835 223 00012

Membre de la fédération *Patrimoine-Environnement* et de *La Semaine du Son*

E-mail : campanologie@laposte.net

site web : <http://campanologie.free.fr>

Cotisation annuelle

- Individu : (France) : **32 €** couple : **50 €** (Étranger) : **35 €** (Étudiant, chômeur) : **16 €**

- Personne morale : (Entreprise, admin) : **60 €** (Association, Bibliothèque publique) : **40 €**

IBAN : FR57 2004 1000 0102 0579 6X02 017

BIC : PSSTFRPPPAR

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent nullement l'association. Pas de reproduction sans l'accord de l'association ou des auteurs.

Ont contribué à l'alimentation des rubriques de ce numéro : Gilles Banderier, Jean-Bernard Faivre, Régis Singer, Éric Sutter.

Dégradations volontaires des inscriptions et décors campanaires

Jean-Bernard Faivre ; Éric Sutter

Lors de l'examen visuel d'une cloche effectué au cours d'une opération de relevés campanographiques, il arrive que l'on constate une dégradation visiblement volontaire d'une partie ou de la totalité d'une inscription en relief mais aussi de l'altération ou de la suppression d'un décor. Cela peut concerner des cloches de différentes époques. Cette altération, appelée buchage, burinage ou limage selon les auteurs ou l'outil employé, peut être induite par diverses circonstances qu'il n'est pas toujours facile de préciser quand les archives s'avèrent muettes. Nous avons repéré une quarantaine de cas dans la base *Récif*. Nous proposons dans le présent article de développer quelques exemples.

L'impact des guerres de religion

Pendant les guerres de religions (seconde moitié du XVI^e siècle en France), les cloches sont des prises de guerre qui retrouvent parfois leurs lieux d'origine mais dont la dédicace n'indique plus de datation ou de Saint patron.

La cloche la plus ancienne de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) a sa dédicace partiellement burinée (date et nom de la paroisse). La rumeur locale parle d'une cloche prise par les protestants puis récupérée et restituée à son lieu d'origine. On serait donc sur une prise de guerre, dont les protestants auraient effacé les preuves liées à l'église originelle pour recycler la cloche vers un temple. Un éclairage frisant semble pouvoir donner la



date de 1556 ce qui correspond à la période d'activité du fondeur (Collon) qui a pu être identifié par son ornementation caractéristique de grandes fleurs de lys qui n'ont pas fait l'objet d'acte malveillant à la Révolution ou vers 1830.

La cloche d'Aubeterre-sur-Dronne (Charente), actuellement déposée dans l'église Saint-Jacques, porte une ligne d'inscription en lettres gothiques dont trois éléments ont été bûchés : une partie de la date (1559 ou 1570), le Saint patron de l'église et les initiales du fondeur. L'analyse de l'épigraphie et le cartouche du fondeur, nous font attribuer cette cloche à H. Grolleut, fondeur, dont il nous est conservé des cloches en Gironde et en Charente (voir P.C. Supplément au n° 91). De par la date



estimée de la cloche, un burinage lié aux guerres de religions parait plus plausible qu'un acte révolutionnaire.

La période révolutionnaire

C'est sans doute la période où ces dégradations sont les plus fréquentes ; à défaut de descendre la cloche pour la refondre en monnaie ou canon, puisqu'il fallait en conserver une pour avertir la population en cas d'incendie ou pour convoquer les magistrats, les révolutionnaires ont supprimé sur la cloche restante les parties d'inscriptions ou de décors pouvant faire référence au régime monarchique ou à ses représentants (par exemple CONSEILLER DV ROY ou COMTESSE...), voire parfois à toute symbolique religieuse. Exemples :

- Sancy-lès-Provins (Seine-et-Marne), cloche de 1644 : Laissons parler Pierre Noël, campanographe du département : « Ici, tout a été effacé, limé, buriné : les trois lignes d'inscription, y compris les mains-flèches de changement de ligne, une immense croix, et à l'opposé, un ostensor, ces deux figures faciles à déceler par la silhouette des coups de lime. Seule subsiste intacte, en fin de troisième ligne, la date : 1644. »

- Yenne (Savoie), l'une des deux cloches Vallier de 1688 a une partie de son inscription qui est limée.

- Argelouse (Landes), sur la cloche fondue en 1726 par un saintier espagnol non identifié à ce jour, les noms des nobles ont été supprimés à la Révolution. Le bûchage n'étant pas très soigné, la totalité du texte des inscriptions présentes sur trois lignes a pu être restitué lors du récolement (Photo : J.-B. Faivre).



- Granges-sur-Lot (Lot-et-Garonne), cloche de 1767 : inscriptions en partie burinées.

- Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), cloche Dormoy de 1773 : plusieurs portions d'une longue inscription ont été effacées au burin, portant notamment sur des noms et sur la suite de mots DU ROI.

- Saint-Pé-Saint-Simon (Lot-et-Garonne), cloche B. Rio de 1781 : plusieurs fleurs de lys bûchées y compris à l'intérieur des cartouches aux armes de France.



- Perche-en-Nocé (Orne), cloche Le Courant du XVIII^e s : inscriptions en partie burinées.

- Paris 13^e, chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, cloche Gaudiveau de 1784 : plusieurs mots limés dans l'inscription :

1^{ère} ligne : (main) + LAN 1784 JAY ETE BENITE PAR *MONSEIGr ILLUSTRISIME & REVENDISSIME ANTOINE ELEONOR . LEON LE CLERC DU .EGNE* (ce dernier mot un peu limé ; lire JUIGNE) *ARCHEVEQUE DE*

2^e ligne : PARIS..... DE St PAIR DE FRANCE & C & NOMMEE ALEXANDRINE MARIE PAR T.H. & T.P.S.M. CHARLES *ALEXANDRE DE CALONNE*

3^e ligne : (main limé) *MINISTRE D ETAT* CONT OLEUR GENERAL DES FINANCES & COMMANDEUR GRAND TRESORIER DE L ORDRE DU St ESPRIT & *PAR T.H. ET T.P. DAME* (ce dernier mot à moitié limé) *MADAME MARIE* (ce dernier mot à moitié limé)

4^e ligne : (main limé) *ELISABETH DE TALLERAND PERIGORD COMTESSE DE CHABANNES* VEUVE DE T. H. & T. P. S. M. JACQUES-CHARLES *COMTE DE CHABANNES*

5^e ligne : (main) *CURTON MARECHAL DES CAMPS & ARMEES DU ROY* (ce dernier mot à moitié limé) *PREMIER ECUYER DE MADAME ADELAIDE DE FRANCE* (relevé de Régis Singer, 15-09-1992) ; les mots en italiques ont été limés....

- Pauillac (Gironde) : Fait unique rencontré à ce jour dans le département de la Gironde, l'inscription sur quatre lignes de la cloche de Pauillac a été entièrement burinée avec un certain soin, lettre par lettre ce qui rend le texte détruit quasiment illisible. Seuls ont été gardés le nom de la commune et la date de 1784. Plus surprenant, les deux grandes croix ornementant la robe ont également subies le même sort, comme si la royauté mais aussi l'Église étaient directement visées



par cet acte. Seule une frise décorative est conservée mais ne correspondant à aucune de celles rencontrées à ce jour, ce qui ne permet pas, pour l'instant, d'attribuer l'œuvre à un fondeur recensé pour cette période. Pauillac ayant été un port très actif, la présence d'un fondeur ambulant est possible.

- Louvres (Val-d'Oise), Tour Saint-Rieul, cloche Gaudiveau de 1790 : inscription en grande partie limée : L'AN 1790 JAY ÉTÉ BÉNITE DE LA GARDE NATIONALE DUDIT LIEU MARGUILLIER EN SECOND DE CAUTION

- Voncq (Ardennes), cloche de 1792¹ : Plusieurs mots ou parties de l'inscription ont été bûchés.

[1^{re} ligne] L'AN · 2^e · DE · LA · REPUBLIQUE · FRANÇAISE ·
UNE · INDIVISIBLE ·
[2^e ligne] A · LA · DILIGENCE · DE · LA · COM-
DE · VONCQ ·
[3^e ligne] VIVE · LA · REPUBLIQUE · A · . · B.
S ·
(Le reste du texte est soigneusement supprimé à coups de burin.)

. Izé (Mayenne), chapelle Saint-André : la cloche a été déplacée mais les armoiries et les titres

1 Vincent, *Les inscriptions anciennes de l'arrondissement de Vouziers*, 1892

féodaux de la longue inscription ont été entièrement mutilés pendant la Révolution. Il y avait quatre blasons.

. Église d'Azé (commune de Château-Gontier, Mayenne) ; cloche de 1725 : au sein d'une longue inscription, les mots *chef de l'église et du clergé* ont été mutilés au burin.

- Faleyras (Gironde) : la grosse cloche est plus ancienne que la date indiquée dans son inscription: (...1804. AN. 13...). Peut-être une cloche récupérée dans un dépôt révolutionnaire ? Elle porte des éléments d'époques différentes. Les petites croix de début de texte font partie de la fonte initiale, elles sont en relief sur un dossier également en relief. L'inscription originelle a été bûchée (sauf les dossiers) pour laisser place à de nouvelles lettres "gravées" dans l'épaisseur des dossiers conservés.

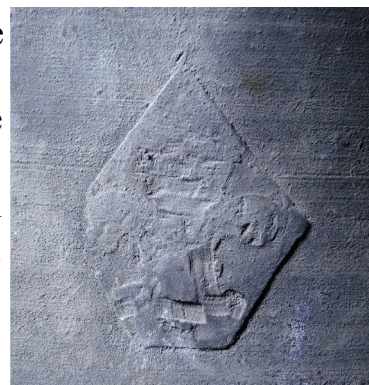


Une autre raison du burinage de l'inscription à l'époque révolutionnaire est le changement d'affectation de certaines cloches. Par exemple, une cloche de La Besse-Noits (Aveyron) aurait été descendue et récupérée (par échange ?) par la commune de Glassac. Il semblerait que les habitants de Glassac aient fait marteler les inscriptions pour empêcher son identification². Voir plus loin d'autres exemples de cloches voyageuses ayant été burinées.

La Monarchie de Juillet

Fin juillet 1830, une révolution met fin au règne de Charles X. Louis-Philippe prend la tête de l'État. Le 16 février 1831, une ordonnance supprime les fleurs de lys sur le sceau de l'État qui porte désormais un livre ouvert avec les mots Charte de 1830. Le ministère des Cultes, par une circulaire (n° 23) invite les préfets à se concerter avec l'autorité ecclésiastique *...pour que les fleurs de lys soient enlevées de tous les monuments et objets consacrés au culte...*, ce qui peut expliquer ces altérations sur des cloches postérieures à l'Ancien régime.

- Castelnau-en-Médoc (Gironde) : Les grandes fleurs de lys ornant la robe de la cloche de 1815, sont burinées. Ces altérations semblent bien être liées à la circulaire ministérielle de 1830. À cette occasion on en a profité pour effacer également le nom de Louis XVIII, ce qui conforte l'hypothèse de la date du bûchage en 1831. (relevé J.-B. Faivre -M. Vignau)



² Claude PETIT : Le rapt des cloches au XIX^e siècle. *Bull. Cercle Généalogique du Rouergue*, n° 119

Impact d'un changement de lieu

- Saint-Clément-sur-Guye (Saône-et-Loire), cloche Baudouin et Bricart de 1817 : une partie de l'inscription est burinée, laissant supposer que la cloche provient d'un autre édifice (achat d'une cloche d'occasion ?). Tous les noms manquent ; seul un prénom est gravé dans le bronze mais sur une partie effacée : LAN 1817 JAI ETE BENITE PAR MR----- JAI EU POUR PARRAIN MR *JACQUES* (ce prénom a été gravé sur un texte effacé)---- DE----- ET POUR MARRAINE MDE-----PROPTRE MR-----

- Sur la commune de Walscheid (Moselle), dans le clocheton de la chapelle d'Eigenthal, existent deux cloches ; la grosse (65 kg) ne porte plus d'inscription, ni date, ni marque de fondeur ; elle est réputée « être une cloche d'occasion dont les inscriptions ont été soigneusement limées³ ».

- Le Havre (Seine-Maritime), quartier d'Aplemont, église Saint-Léon : cloche Cornille-Havard de 1953 ; cloche de récupération installée après reconstruction de l'édifice en 1989 (L'ancienne cloche était trop lourde pour le nouveau clocher). Origine inconnue (le nom de baptême subsiste mais la suite des inscriptions a été limée⁴).

- Esparron (Var), église Notre-Dame de l'Assomption : cloche en acier signée Jacob Holtzer & Cie, Ø 81 cm ; le texte et la date qui figuraient sur huit lignes ont été burinés, laissant des creux profonds. La présence de rivets laisse penser que des bandes métalliques portant la nouvelle inscription ont été posées, mais celles-ci ont aujourd'hui disparu (selon relevé de Serge Porre). Difficile de reconstituer l'histoire de cette cloche, en absence d'archives consultables.

Décès ou défection d'une personne sollicitée

Entre le moment où le commanditaire donne des éléments au fondeur pour poser le texte des inscriptions sur la fausse cloche et la cérémonie de la bénédiction de la cloche livrée, il peut arriver qu'une personnalité citée décède ou se rétracte dans l'intervalle. Que faire, puisque cette personnalité ne pourra être présente à la bénédiction ?

Ce pourrait être le cas à Bouisset-Lasfaillades (Tarn), chapelle Notre-Dame des Neiges à Bouisset, cloche Granier à Mazamet de 1868 : le nom de la marraine a été buriné (photo J.-P. Ferrer) ainsi que celui du parrain. *Mais pourquoi et quand à-t-on voulu faire disparaître ces noms ?*



questionne Jean-Pierre Carme dans son étude campanaire consacrée à cette commune, *le reste de l'inscription confirme que cette cloche était bien destinée à cette chapelle.*

3 RIMLINGER, *Le patrimoine campanaire de l'arrondissement de Sarrebourg*, 2004

4 <https://aplemontphoto.blogspot.com/2010/04/cloche-de-st-leon.html>

Inscription tendancieuse ou contestée

- À Pontevès (Var) une des deux cloches Baudouin de 1871 a une partie de sa première ligne qui a été burinée par le curé Vidal dans la nuit du 7 décembre 1871. Des traces permettent néanmoins de reconstituer le texte effacé (ci-après en italiques) et jugé inacceptable par les autorités civiles : 1871 SOUS *LA REPUBLIQUE EN ATTENDANT UN ROI*

Pourquoi y avait-il eu une telle inscription ? Selon un article paru dans la presse vers les années 1950, l'explication serait la suivante « *Le dimanche 2 juillet 1871, un certain Jean-Baptiste Chabaud vint aider l'enfant qui sonnait selon la coutume. Il frappa si fort qu'il cassa l'une des deux cloches, au grand dam de toute l'assistance. La Fabrique n'ayant rien en caisse invita M. le Maire à faire voter les fonds pour refondre une autre cloche. Suite à diverses tergiversations entre le maire, le conseil municipal, le préfet et le curé au sujet du financement, commande fut finalement passée par le curé au fondeur de Marseille pendant l'été. La cloche fut livrée fin novembre et exposée. Cette inscription suscita une série de malentendus et de réprobations impliquant maire et sous-préfet et incitant le curé à effacer la partie incriminée avant la cérémonie du baptême* » (rapide résumé d'un article de plusieurs pages...).

- Colmar (Haut-Rhin), hospice protestant, cloche Rozier, 1741 (disparue) : Hueber, dans son ouvrage *Fondeurs de cloches en Haute-Alsace*, 1976, rapporte qu'une partie des inscriptions de cette cloche avait été buchée car « peu œcuménique ».

- À Saint-Aignan-sur-Roë (Mayenne), un document d'archive précise que « M. de Juigny de Beauchêne et M. de Saint-Moran, seigneur de la Rouaudière, font effacer leurs noms de la cloche qu'ils avaient nommée en 1766, parce qu'un nommé Bernier, demeurant à la Maison-Neuve, y avait fait graver le sien⁵ ».

. Dégradation avant recel

À Entrecasteaux (Var), la chapelle Notre-Dame-de-l'Aube disposait d'une cloche Maurel de 1857 (répertoriée). Cette cloche fut volée début 1999 mais signalée plusieurs mois après avec son descriptif. Peu de temps après le signalement, elle fut retrouvée au domicile du voleur à La Seyne et remise dans son clocher. Malheureusement, le voleur avait pris l'initiative de buriner toutes les inscriptions pour masquer sa provenance, mais les décors avaient été laissés intacts. La fiche d'inventaire qui avait été réalisée par Serge Porre, délégué SFC du Var, a permis d'identifier la cloche et sa provenance mais aussi de conserver la mémoire de l'inscription.

Des circonstances non élucidées jusqu'à présent

- Clermont-l'Hérault (Hérault), église (tour de l'horloge), cloche de 1585 actuellement en place, mais primitivement utilisée dans la tour du guet

⁵ Abbé Alphonse Angot : *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*

(probablement avant 1640, date d'installation d'une première horloge) ; l'inscription en lettres gothiques a été entièrement bûchée hormis la date ; les décors ont également été bûchés (croix entourée de deux personnages et trois cartouches) ; bien que le fond des lettres soit perceptible, il s'avère difficile de reconstituer le texte. Est-ce à l'occasion de l'affectation de cette cloche à un usage civil de sonnerie horaire que les traces religieuses ont été effacées ?

- À Paris, cathédrale Sainte-Croix des Arméniens (ancienne église Saint-Jean et Saint-François), le clocher abrite une cloche Julliot de 1770 provenant de l'église du Coudray (Eure-et-Loire). Le visage du Christ sur la croix a été limé ainsi que les deux visages figurant sur le cartouche de la Vierge à l'Enfant.

- Boutencourt (Oise), deux des trois cloches Cartenet et Maire de 1811 ont une partie de leur inscription qui est burinée (voir étude de Régnier Lebret, canton de Chaumont, 1896).

- Saint-Gervais-sur-Couches (Saône-et-Loire), sur l'une des deux cloches Dubois et Cochois de 1811, l'inscription est bien en adéquation avec l'édifice mais l'une des représentations au niveau du bas de la robe est burinée ; sur l'autre cloche, au même emplacement, la représentation est un évêque.

- À Gavarret-sur-Aulouste (Gers), la cloche de 1824 est en bon état et encore en service aujourd'hui. Elle porte six lignes d'inscriptions, les armes de France et un cartouche au milieu de la jupe indiquant le nom du fondeur, mais qui, seul, a été buriné. Cet acte interroge quand on voit les hautes fonctions des parrains présents dans l'inscription de la dédicace (receveur général, directeur, chevalier de la Légion d'honneur...) et l'absence de marraine(s). L'emplacement de la signature (attribuée au fondeur M. Monin), a-t-elle posé problème à la réception de l'œuvre ?



- À Paris, église Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, la cloche Reveilhac-Bertrand Frères de 1825 ne comporte plus le nom complet du fondeur, le patronyme ayant été limé. Y-avait-il une erreur dans l'intitulé ou une récente évolution de la raison sociale ?

- À Montmeyan (Var), la cloche cultuelle du fondeur Jean Baptiste de 1846 conserve encore sur une ligne sa date (l'année) et sur une autre ligne la signature du fondeur, mais la ligne intermédiaire a été totalement burinée. Quand ? Pourquoi ? Aucun document pour l'instant n'apporte de réponse. Peut-être une cloche de récupération provenant d'un autre édifice et venant équiper le clocher qui n'avait plus de cloche ? Une seconde cloche a été installée en 1897.

- À Bagnols-en-Forêt (Var), les deux cloches présentes dans le clocher (qui en abrite quatre) fondues par Gédéon Morel en 1855 ont leurs noms de baptême

burinés ; les noms du maire, du curé, du parrain et de la marraine ont été gravés.
Des cloches fondues d'avance ?

- À Vailly (Haute-Savoie), une cloche Paccard non datée a survécu à l'incendie du clocher en 1941 ; une partie de l'inscription a été bûchée ; il subsiste une phrase en latin sur le salut de l'Immaculée Conception.

En guise de conclusion

La présentation de ces quelques exemples a pour but d'attirer l'attention de ceux qui montent dans les clochers en vue de décrire les caractéristiques des cloches en place ou déposées et de les inciter à regarder attentivement les détails de l'épigraphie et de l'iconographie, de faire un relevé rigoureux et, si possible, photographique de ce qu'ils constatent, d'avoir une approche critique de la situation (qu'est-ce qui relève d'un défaut de fonte ou d'une erreur de l'opérateur travaillant sur la fausse cloche et qu'est-ce qui relève d'un acte volontaire postérieur à la fonte ?) et de recouper cette observation avec l'histoire nationale ou locale en s'appuyant dans un second temps, dans la mesure du possible, sur des documents d'archives ou des témoignages en vue de « comprendre » la cause de cette dégradation et le moment où elle a été effectuée.

Le premier bourdon Bollée de la cathédrale de Bordeaux

Jean-Bernard Faivre

Le premier bourdon fondu par Ernest Bollée, du Mans, pour la cathédrale Saint-André de Bordeaux n'existe plus. Une correspondance conservée entre le fondateur et l'évêché commanditaire, nous donne quelques indications sur cette œuvre.

Le campanile construit au XV^e siècle par l'archevêque Pey-Berland, au sud-est du chevet de l'église est, en 1847, dans un état d'abandon. Propriété depuis 1820 du S^{ieur} Bigourdan, fabrique de plomb au rez-de-chaussée et entourée de baraquements en bois, la crainte de sa destruction est stoppée par le classement de l'édifice au titre des monuments historiques en 1848. Le rachat de l'immeuble est alors envisagé pour en faire le beffroi de la cathédrale afin d'y placer une sonnerie digne de la métropole girondine.

Plusieurs années de négociations seront nécessaires pour aboutir à cette acquisition. Entre temps l'évêché de Bordeaux consulte ceux d'Auch, Chartres, Marseille, Nantes et Rodez sur les sonneries de leurs cathédrales. Des deux fondateurs les plus souvent cités : Gédéon Morel et Ernest Bollée, c'est ce dernier qui est retenu pour un projet de bourdon de 11 000 kg.

La fabrication à Sainte-Croix-du-Mans, commence en 1853. Un temps ralenti par le retard des envois des matrices d'armoiries ecclésiastiques "*en bois ou en plâtre*", Ernest Bollée écrit en mars : "*Le jeudi 31 courant je coulerai votre futur bourdon...vous avez eu la complaisance de me prévenir qu'il y avait du retard dans la confection du beffroi à la tour Pey-Berland, j'en ai profité pour laisser sécher la chape du moule très lentement dans l'espoir qu'elle sera plus belle.*" puis le 27 Mai : "*...complète réussite dans la fonte de votre bourdon... pour un poids exact de 10 896 kg*".

Le fondeur prends un soin tout particulier a choisir le "*roullier*" pour conduire le charroi par la route du Mans jusqu'à Bordeaux. Le 22 juillet 1853, il écrit au vicaire général: "*... J'arrive de faire la conduite de votre bourdon ... Le chargement marche parfaitement bien. Les roulliers disent qu'ils arriveront à Bordeaux le mardi 2 août. Monsieur, l'opération d'alésage que j'ai faite a eu les plus heureux résultats. Elle m'a ramené mon bourdon à toute la rigueur de mon marché, c'est à dire que le fa qui sortait trop haut sonne maintenant juste, ainsi que le Si bémol ou quarte directe... cependant l'opération d'alésage à diminué le poids du bourdon ... un second pesage a donné dix mille sept cent onze kilogrammes net de métal...*". Le bourdon sera béni par le cardinal Donnet archevêque de Bordeaux le 8 août 1853.

En 1856 un incident intervient au droit du battant qui amène Ernest Bollée à une explication : "*De toute les fournitures qui ont été faites au bourdon, le battant est la seule chose qu'il ne m'a pas été possible de faire dans mes ateliers, parce*

que pour forger une aussi grosse masse de fer, il faut un martelage d'une puissance énorme qu'on ne rencontre que dans trois ou quatre grandes forges de France...je l'ai fait faire dans une des maisons qui a le plus de réputation ; chez Mr Cavé à Paris ...".

Enfin, le bourdon sera refondu et remplacé en 1868 par trois cloches de la fonderie du Mans, dont deux sont toujours en usage dans la sonnerie actuelle composée de quatre cloches.

Sources AD 33, 2. V. 163 - ABM : 134. C.4

Sonner les cloches

Notes sur l'ancienne abbaye bénédictine de Munster (Haut-Rhin)

Gilles Banderier

Nous n'envisageons plus le son des cloches que comme un bruit de fond parmi d'autres ou, pour les plus hargneux, une nuisance à faire cesser par voies de pétition ou de lettres furibondes adressées à la mairie. Mais, en une époque plus lointaine, les cloches, outre qu'elles servent à annoncer l'heure de la messe, constituaient à la fois une manière de connaître l'heure, en des temps où les montres individuelles n'existaient pas, et un moyen de communication, lorsqu'elles sonnaient en dehors des circonstances habituelles ; d'où l'importance qu'on attachait à leur état et aux conditions de leur usage⁶.

Situé dans l'actuel département français du Haut-Rhin, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Colmar, au confluent de deux rivières, le *monasterium ad confluentes* fondé vers 668 a donné son nom à la ville de Munster. Cette abbaye bénédictine se trouva à partir de 1543 dans cette situation peu confortable, de former une enclave catholique au cœur d'un territoire en majorité luthérien. L'entrée de l'Alsace dans la monarchie française, à partir de 1648, puis la Révocation de l'Édit de Nantes, ne modifièrent que lentement la situation. Même au XVIII^e siècle, l'emprise protestante demeura nette au sein des institutions de Munster et des villages voisins.

Les modalités de coexistence entre l'abbaye bénédictine et la municipalité luthérienne avaient été fixées dans la seconde moitié du XVI^e siècle par un traité spécial et pointilleux, dont l'article 65 réglait en théorie l'usage et l'entretien des cloches⁷. Dans la pratique, des plaisanteries pouvaient avoir lieu. Une chronique rapporte le fait suivant, survenu en 1651 : « *L'acte du 17 juin regarde quelques garçons, qui étoient mis à l'amande qui par malice ont fait entrer leurs an[e]s*

6 Sur les cloches en milieu monastique, voir entre autres « Panorama sonore. Les cloches et leur message », *Renaissance de Fleury*, n° 259, septembre 2016, p. 1-46.

7 « L'article 65 concerne les cordes des cloches. Le contenu suivant a été adopté. Étant donné que la communauté a aussi besoin de la grande cloche, le seigneur abbé ainsi que la ville et le val doivent se partager les cordes et veiller à leur entretien » (Vincent Fellmann, « La crise entre l'abbaye et la communauté d'habitants de Munster et son règlement par le traité de Kientzheim en 1575 », *Annuaire de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster*, LXVI, 2012, p. 35-36 et LXVII, 2013, p. 36 ; repris dans Gérard Leser, *Repères pour une histoire du val et de la ville de Munster*, p. 60). Voir en outre, sur les cloches de Munster, [Pierre Schmitt], « Inscriptions campanaires de Munster », *Revue d'Alsace*, LXXXI, 1934, p. 509-512 ; « Cloches aux armes de Munster », *Revue d'Alsace*, LXXVIII, 1931, p. 568 ; LXXXIII, 1936, p. 310-316 ; Georges Bordmann, « Cloches et "œcuménisme" à Munster au XVIII^e siècle », *Annuaire de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster*, LXI, 2007, p. 35-39 et « Quatre cloches en sept minutes ! », *Annuaire de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster*, LXII, 2008, p. 71-76.

sous le clocher de l'abbaye, et les ont attachés à la corde de la cloche⁸» Dans cette affaire-là comme dans d'autres, le magistrat luthérien de la cité ne semble pas avoir été pressé de rendre justice à l'abbaye. Le monastère en garda sans doute une certaine amertume. Cela explique le sort réservé à une demande surprenante de la ville, qui souhaitait pouvoir accéder librement au clocher du monastère, pour se servir de la cloche comme alarme, par exemple en cas d'incendie⁹ :

[p. 132] *« Le 11e fevrier 1722 nous abbé, prieur et religieux composans la communauté de l'abbaye de Munster étant assemblés capitulairement au son de la cloche en la maniere accoutumée apres que lecture a été faite des documents que l'on avoit trouvé dans nos titres touchant les demandes du magistrat de cette ville au sujet de nôtre grosse cloche et de la porte qu'il demande pour aller dans nôtre grosse tour ; nous avons reconnu qu'il n'est porté par aucun titre [p. 133] ou lettre que ledit magistrat doive avoir une entrée libre dans nôtre tour : s'il en a jamais eû une, comme il le prétend, ce n'a pû être que dans les temps malheureux où l'abbaye abandonnée pendant plus de 80 ans, il étoit aisé audit magistrat d'y faire les dispositions qu'il vouloit. Il paroît au contraire que de tout temps le sergent de ville a demandé la permission de sonner nôtre grosse cloche toutes fois et quantes il a été nécessaire soit pour l'assemblée du senat, soit pour le renouvellement du magistrat, soit pour corvées etc. comme cela se pratique encor aujourd'hui.*

Pareillement pour sonner à quatre heures du matin et à neuf heures du soir, il ne nous paroît pas que cela ait été pratiqué depuis l'introduction de la réforme¹⁰ avec laquelle cet usage ne peut compatir et si avant la reforme cet usage a été pratiqué, ça plutôt été une observance de discipline des anciens religieux qui devoient se lever à quatre heures du matin, et se retirer à neuf heures du soir, qu'un acte de police de la ville, quoyqu'il ait pû arriver que le magistrat s'en soit servi pour la bonne police de ses bourgeois : aussy est il porté dans les obligations de l'officier de l'abbaye nommé Kloekler qu'il sonnera l'office divin. En effet c'étoit cet officier qui sonnoit l'office divin avant la réforme : depuis la réforme¹¹ on l'exempta de cette charge, parce que les religieux la font eux-mêmes ; et on luy imposa une redevance de cinq florins qu'il payoit encor en 1680 mais lorsqu'il a été question de sonner pour le magistrat, ça toujours été un sergent de ville et jamais le Kloekler.

8 Archives départementales du Haut-Rhin, 1 H 34, *olim* carton 3, n° 8 [papier filigrané aux armes de l'abbaye], f. 8r° ; publié dans « Une chronique inédite de l'abbaye de Munster (1645-1651) », *Rencontres transvosgiennes*, XI, 2021, p. 49. L'orthographe et la ponctuation d'époque ont été respectées (sauf distinctions d'usage, comme *ou* et *où*, *a* et *à*). Des lettres manquantes se trouvent entre crochets droits ([...]).

9 Archives départementales du Haut-Rhin, 1 H 121 (registre recouvert de parchemin liturgique), *olim* GG 66, p. 132-134.

10 La Réforme luthérienne ?

11 L'affiliation de l'abbaye de Munster à la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe.

Mais pour temoigner à Messieurs du magistrat et aux bourgeois nos sentiments de paix et d'union, et le desir que nous avons de les obliger en tout ce qui dépendra de nous, nous consentons

1°. Qu'il soit permis à Messieurs du magistrat de faire poser un marteau à côté de nôtre grosse cloche auquel sera attaché un fil d'archal¹² qui ira jusques sur la halle, affin qu'en cas [p. 134] d'incendie pendant la nuit, Messieurs du magistrat puissent faire sonner le tocsin sur nôtre grosse cloche en tirant ledit fil d'archal de dessus la halle ; à condition que le bout dudit fil d'archal aboutissant sur la halle sera enfermé dans une boëte dont le bourguemestre regent aura la clef, affin que personne ne puisse s'en servir sans son ordre qu'il ne donnera que dans le cas de necessité.

2°. Qu'il soit permis à Messieurs du magistrat de faire sonner par leur marguillier la plus grosse cloche des trois de la paroisse à quatre heures du matin, et à neuf heures du soir ; à condition qu'il sera passé un acte entre l'abbaye et la ville, par lequel il sera porté que cette disposition a été faite par des motifs de paix et d'union, sans qu'elle puisse préjudicier à l'avenir aux anciens droits des parties.

Nous avons mis la presente déliberation entre les mains de Monsieur le Reverendissime abbé pour être notifiée à Messieurs du magistrat. Fait en chapitre les jour et an que dessus. Signé

dom Basile Perin doyen et secretaire du chapitre ».

L'idée émise par le chapitre (tirer un câble métallique de plusieurs dizaines de mètres, attendu que son extrémité libre ne devra pas être accessible au premier venu entre la cloche et un bâtiment public situé à plusieurs dizaines de mètres) apparaît tellement impraticable qu'elle équivaut à une fin de non-recevoir enveloppée sous l'aspect de la bonne volonté.

12 « Laiton. Usité seulement dans cette locution, fil d'archal » (Littré).

. Les objets sonores au Moyen Âge

Le Centre allemand d'histoire de l'art-DFK Paris et l'université d'Heidelberg organisaient à Paris les 18-20 mai 2022 un Colloque international sur le thème « Rythmes et résonances. Les objets sonores au Moyen Âge ». Plusieurs interventions d'universitaires abordaient le domaine campanaire : Valentina Baradel (Université de Padoue) : *When the « Bell Flies to Rome ». The Sounds of Darkness and the Liturgy of Tenebrae in the Middle Ages.* ; Christian Freigang (Université libre de Berlin) : *Images sonores : la cloche médiévale comme objet visuel* ; Gayathri Iyer (université de New Delhi) : *Rythms of the God and Resonances of the King : A Study of Ankle Bells in the South Indian Classical Dance Tradition.* Martine Clouzot (Université de Dijon) : *Bulles, cloches, orgue et vielle à roue : voir et entendre les objets sonores du roi David au XIII^e siècle.*

. Pâques et les cloches

La période pascale, chaque année, est propice à des reportages et à des animations vers le public. L'année 2022 a été un bon cru si l'on se réfère à la publication ou à la diffusion de plusieurs reportages ou encore à la tenue d'expositions temporaires ou de concerts de carillon. Quelques exemples :

- Marseille (Bouches-du-Rhône), abbaye Saint-Victor : exposition « De cloche en cloche » du 6 avril au 3 mai ; sur la fabrication, les usages et la symbolique des cloches (exposition complétée par un « atelier du carillonneur » le 9 avril).
- Chaîne TV : ARTE, émission *360° GEO Reportage* ; reportage sur « les cloches, tout un art en Italie ». Film de Manuel Fenn, 52 mn.
- France Bleu Paris, émission « Côté Experts/Paris Histoire », le patrimoine campanaire parisien. 17 avril, 11 mn (interview de Hervé Gouriou)
- « Mais pourquoi parle-t-on autant de « cloches » à Pâques ? » titrait l'édition du *Figaro* du 17 avril.
- Présence du carillon ambulant de Douai (53 cloches) sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame de Paris le dimanche de Pâques 17 avril avec une succession de concerts d'une vingtaine de minutes par des carillonneurs venus de toute la France.
- Au sein du musée campanaire de l'Isle-Jourdain (Gers) toute la journée du 16 avril, « Le Trésor de Pâques », un jeu de piste avec plus de 130 participants qui se sont prêtés au jeu des énigmes, rédigées par Maestro « Campana ».

Signalons aussi la tombola organisée pour l'école de Saint-Georges-des-Agoûts (Charente-Maritime) où le gros lot était une cloche en chocolat de 7 kg (joué compris). (É. S.)

. Nouvelle roue à carillon en Bretagne

La chapelle de Quilinen, sur la commune de Landrévarzec (Finistère), abrite de longue date un rouet liturgique (dit aussi roue à carillon). La présence d'une telle roue a été étudiée par l'abbé Jean-Marie Abgrall dans un article publié dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère* t XIX (1892) sous le titre « De quelques particularités dans les églises bretonnes. Roues de fortune et roues à carillons » ainsi que par le vicomte Hervé du Hergouet dans une communication qu'il a faite en 1908 au Congrès de l'Association Bretonne (« Carillons d'églises et roues de fortune ») ; à cette époque, cette roue n'existait que sous forme de vestige, dépourvue de ses clochettes. Mais le mur garde encore la trace de la fixation et de l'usure de l'enduit mural provoquée par la rotation. Elle se trouvait sur le mur nord, face à la roue de fortune représentée sur une fresque, au sud, que l'on peut admirer depuis une récente restauration. La roue à carillon « était en fer et comportait huit rayons », nous décrit J.-Y. Cordier dans son site lavieb-aile en se basant sur une carte postale de 1903.

À une époque récente (vers 2018) a été installée une petite roue à carillon moderne, en métal, avec douze rayons galbés, achetée d'occasion dans le bordelais (28 cm de diamètre environ) ; elle est fixée à un piédestal en bois en forme de tau dans le chœur de la chapelle. Elle sera remplacée début septembre 2022 par une grande roue en bois polychrome qui prendra la place de l'ancienne sur le mur.

Cette nouvelle roue, réalisée par l'Association des Passionnés du Bois, a un diamètre de 1,62 m (en référence au nombre d'or) et comporte douze rayons. Six d'entre eux servent de support à des statuettes « reflétant l'esprit naïf des sculptures du XV^e siècle ». Sur la roue sont fixées douze clochettes de 6 cm de diamètre environ. (D'après les éléments fournis par Bernard Le Jamtel et la presse régionale) ; Photo *Le Télégramme* : la roue neuve avec les personnages, la manivelle métallique et les clochettes, avant mise en peinture



. Entendre les vibrations des cloches de Notre-Dame de Paris

Dans le cadre du festival ManiFeste-2022 (8 juin-2 juillet) de l'Ircam (Institut de recherche et coordination acoustique/musique), l'artiste Bill Fontana a présenté sur la terrasse sud du cinquième étage du centre Pompidou une sculpture sonore (« *Silent Echoes* ») consacrée aux cloches de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Il est allé capturer « l'empreinte sonore » des dix cloches au moyen de capteurs sensibles et d'accéléromètres sismiques lui permettant d'enregistrer d'inaudibles mais innombrables vibrations qui animent ces cloches en

permanence, même quand elles sont à l'arrêt comme en ce moment. Il restitue ces vibrations en les rendant « audibles » en quasi simultané. Ces vibrations mécaniques sont induites par le bruit ambiant de Paris et sont normalement ignorées. (Sources diverses : theconversation.com, aoc.media/critique, radiofrance.fr...). Ce n'est pas une première : Bill Fontana avait déjà procédé à des captures de vibrations permanentes de cinq cloches du temple bouddhiste de Tokyo (www.reoundings.info)

. Visites commentées

Tourisme en Ségala (Aveyron) a proposé au public, le 23 avril, une visite guidée « Histoires de cloches et de clochers » dans la région du Bas-Ségala : courte balade (2 km) de La-Bastide-l'Evêque au hameau de Cabanes pour se faire conter une composante du paysage sonore en grande partie disparue (Tourisme-Aveyron)

. Exposition au musée campanaire

Du 9 juillet au 22 octobre 2022, le musée de l'Isle-Jourdain (Gers) accueille une nouvelle exposition estivale « Cloches et sonnailles à tous vents... La donation Killick-Kendrick ». Il s'agit de la présentation de sa collection de cloches et de sonnailles, permettant au public de découvrir leur utilité ainsi que leur diversité (*Le Journal du Gers* 7-7-2022)

. Cloche commémorative

Le 19 juillet 2022, à Saint-Denis-lès-Bourg (Ain), une petite cloche a été coulée en mémoire d'un conflit de vol de cloches qui opposa, le 6 fructidor an X, les habitants des communes de Buellas et de Saint-Denis-lès-Bourg. Présence des bénévoles de l'association « Jehan Fondateurs de Beauce et d'Ailleurs » (*Communiqué de la commune*). Cette association à but commercial, a été créée en 2022 par un ancien professeur du lycée technique Jehan-de-Beauce à Chartres suite à la fermeture de la section Fonderie du lycée ; elle veut participer au rayonnement des métiers de la fonderie, de faire découvrir à un large public les techniques de la fonderie sous forme de démonstrations, etc.

. Nuit des églises 2022

Comme les années précédentes, quelques sites ont abordé le sujet campanaire au cours de leur manifestation nocturne. Citons, à titre d'exemple :

- l'église de Dingy-Saint-Clair (Haute-Savoie) qui a proposé le 24 juin une soirée musicale avec présentation des sonneries et de l'harmonium,
- l'église de Saint-Jean-de-Sixt (Haute-Savoie), le 2 juillet, avec également une soirée musicale consacrée à l'histoire des cloches, de l'orgue et de l'harmonium, audition, rituels des sonneries en Savoie, fondeurs...

- l'église de Saint-Rambert à Lyon (Rhône) avec exposition, conférence le samedi soir 2 juillet « Les cloches du Moyen Âge, la voix des hommes, la voix de Dieu » et animation musicale autour des cloches et carillons le dimanche.
- la basilique Notre-Dame-de-Paradis à Hennebon (Morbihan) avec une présentation le 1^{er} juillet de la sonnerie de cinq cloches de volée du XIX^e s. et de leurs caractéristiques.

. **Journée du clocher 2022**

Malgré la disparition de Nicolas Gueury et du C.E.C.H, quelques communes ont maintenu l'organisation de la Journée du Clocher le lundi 6 juin 2022 (lundi de Pentecôte) : Citons à titre d'exemples Sauveterre-de-Rouergue (Aveyron) avec la visite de trois clochers sis sur la commune ou encore Saint-Seine-sur-Vingeanne (Côte-d'Or).

. **Journées européennes du Patrimoine 2022**

Plusieurs sites campanaires sont ouverts à la visite les 17 et 18 septembre 2022. Citons l'exemple de l'abbaye Notre-Dame du Val d'Igny, commune d'Arcis-le-Ponsart (Marne), qui organise une exposition présentant une vingtaine de cloches dont une de 400 kg et divers panneaux explicatifs. (site de l'abbaye)

. **Création mondiale pour carillon**

Luc Le Provost, compositeur, pianiste, et concertiste international, est auteur de plusieurs compositions pour carillon depuis 2015 ; la plus récente, intitulée *Miskinis* (en hommage au compositeur lituanien Osvaldas Balakauskas) a été jouée pour la première fois au monde le jeudi 30 juin 2022 au grand carillon du Musée du carillon de Taninges (Haute-Savoie) par le maître carillonneur Charles Dairay. (communiqué J.-B. Lemoine)

Festivals de carillon

Comme chaque année, la période estivale est un moment privilégié pour l'organisation de festivals en faisant venir des carillonneurs de divers lieux et en proposant au public de nombreux concerts gratuits. Sans être exhaustif, citons :

- La 20^e édition, du 13 juillet au 17 août, du Festival international de carillon de Perpignan (40 cloches), avec la programmation de sept carillonneurs français et européens ; le thème des pièces jouées cette année était lié à l'enfance ;
- Les Carillonnades, 10^e festival international de carillon du 13 août au 15 août sur le carillon de la Tour abbatiale de Saint-Amand-les-Eaux (48 cloches) et sur le carillon ambulante ; participation de plusieurs carillonneurs locaux et de divers pays (Belgique, Pays-Bas, Japon, Pologne) ;
- Série de quatre concerts de carillon à Lyon, les dimanches de juillet et d'août, sur le carillon de l'Hôtel-de-Ville et sur le carillon de l'église Saint-Pierre de Vaise, avec la participation de carillonneurs américains et britanniques ;

- Festival international des carillons de Côte-d'Or, en juillet, sur les carillons de Beaune, Dijon, Nuits-Saint-Georges, Selongey et Seurre (avec la tenue du congrès de la Guilde des carillonneurs à Champagny et l'organisation d'un stage du 5 au 7 août) :
- le F'estival Carillons en 31 à Portet-sur-Garonne, avec une série de concerts sur le carillon de 24 timbres accroché au clocher-mur ;
- Les RDV au carillon de Miribel, été 2022, avec la participation de plusieurs carillonneurs étrangers (Belgique, Portugal...).

Des concerts de carillon sont également organisés dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine mi septembre et des Journées Nationales du Carillon le 8 octobre (avec parfois des séances d'initiation au carillon).

. Récompense

Paul Bergamo, président de la fonderie de cloches Cornille-Havard à Villedieu-les-Poêles (Manche) depuis plus de dix ans, a reçu le 7 juillet 2022 les insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite par Thomas Lesueur, commissaire général au développement durable auprès du ministère de la Transition écologique et solidaire (communiqué). Présence de nombreuses personnalités. Toutes nos félicitations !

. Fermeture de l'Espace Vins et Campanes à Magalas

En 1996, était créé dans la zone d'activité de Magalas (Hérault) un musée en partie consacré aux cloches grâce à l'apport d'outillages en provenance de l'ancienne fonderie Granier d'Hérépian. Ce musée abritait aussi un carillon historique (le premier carillon d'étude de Jef Denym, 40 cloches Michiels 1926). L'établissement communal a fermé ses portes. Le devenir des cloches et du carillon n'est pas encore fixé mais ils devraient trouver un lieu d'exposition au sein même du village. (Office du tourisme)

. Courzieu (Rhône)

L'ensemble campanaire de l'église de Courzieu a fait l'objet d'une rénovation/extension. Cet ensemble comptait jusqu'à présent huit cloches datant de 1726 (*fa* 3, Cochois et Cordelet, classée MH en 1991), de 1832 (Chevalier) et six de 1899 (Burdin aîné), ces sept dernières étant reliées à un clavier. L'activité du carillon a été reprise depuis 2009 par le jeune Yoann Mourrat. Il est vite apparu que l'harmonie de l'ensemble n'était pas excellente et que la tessiture était insuffisante pour disposer d'un répertoire plus étendu. Un projet a donc été présenté par la fonderie Paccard dès 2017, proposant de refondre la cloche Chevalier et trois cloches Burdin et d'ajouter trois autres cloches afin de disposer de onze cloches consonantes, basées sur la sonorité de la cloche historique. L'ensemble campanaire a été descendue le 14 mai 2022 alors que deux des sept cloches étaient fondues sur site. (É. Sutter)

. Exposition de Virginie Bassetti à Caen

La sculptrice sur bronze et sur cloches, Virginie Bassetti, a présenté du 13 juillet au 21 août 2022 son parcours d'artiste plasticien et ses œuvres dans deux salles de l'abbaye aux Dames (siège du conseil régional de Normandie) à Caen (Calvados). L'exposition était agrémentée de visites commentées et de conférences. L'artiste a également effectué devant le public les finitions de deux cloches coulées à la fonderie Royal Eijsbouts, destinées à l'église de Longpont (Aisne) et dédiées aux deux compositeurs et organistes René et Louis Vierne. (É. Sutter)

. Reportage

Patrimoine : près de 1 700 cloches d'églises seraient en danger critique en France : Le 11 juillet, France 2, dans le JT de 13 h, a diffusé un court reportage sur la problématique de la sécurité des installations campanaires, suite à plusieurs accidents (chute de battant, chute de cloche...) intervenus courant 2021. La SFC prépare un Supplément à P. C. consacré à cette thématique.

Conflits, droit et jurisprudence

. La nouvelle sonnerie dérange certains habitants

Suite à une dégradation de l'installation par un orage en fin d'année, le système de sonnerie de l'angélus de l'église du Revest (Var) a été remplacé. Mais cela n'est pas du goût de tout le monde, une quinzaine de riverains s'étant plainte auprès de la mairie pour revenir à l'ancienne situation, basique : *C'est trop fort !* Ou encore *Elle est trop longue*. Du coup, le maire a demandé au campaniste de revoir le réglage (*France Bleu Provence*, 21 juin 2022)

. Discorde en Ariège

La sonnerie de l'angélus de l'église, à Saint-Amans (Ariège), une commune d'une dizaine d'habitants, sème la discorde entre les habitants. Deux riveraines, qui disent ne plus pouvoir supporter ces sonneries, ont finalement fait venir un huissier pour mesurer les décibels et pris contact avec l'Agence Régionale de Santé ainsi qu'avec le Défenseur des droits *pour qu'ils raisonnent le maire* ; celui-ci, en effet, leur rétorque que *l'angélus sonne depuis plus de cent ans et que cela n'a jamais dérangé personne (...), pas plus que la plaignante qui est née dans le village et qui découvre subitement ces sonneries*. Le conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien des sonneries en se référant à la loi de 2021 sur le patrimoine sensoriel des campagnes. (FTV 25-5-2022)

. Retour au *statu quo*

Alors que les heures n'étaient plus annoncées depuis longtemps, le curé de la paroisse St-Maurice à Courbevoie (Hauts-de-Seine), à l'occasion d'un changement de tableau de commande, a voulu rétablir cette sonnerie au moins pendant la journée. Levée de boucliers de la part des riverains. Cette sonnerie a donc été suspendue... (ndlr : il s'agit d'une église postérieure à l'année 1905).

. Plainte à Pars-lès-Romilly (Aube)

Depuis de nombreuses années, l'angélus n'était plus sonné. C'est à l'occasion du changement du tableau de commande que la maire a pris un arrêté pour rétablir la sonnerie quotidienne mais limitée à celle de 12 h et de 19 h et « *donner de la vie au village* ». Si une majorité des habitants a été heureuse de retrouver le son de la cloche au quotidien, d'autre ne l'ont pas été et s'en sont plaint auprès de la maire. 18 personnes ont signé la pétition. « *On ne comprend pas ce qui a motivé la décision de Mme la maire, aujourd'hui, l'Angélus n'apporte rien à personne* » ou encore « *Chacun, dans le village, doit bénéficier du même confort* ». Lors d'une rencontre avec la maire, les échanges auraient été vifs. Mais, précise la maire, le son des cloches fait partie du patrimoine sensoriel des campagnes introduit par la loi du 29 janvier 2021. (*Est-Éclair* du 2-7-2022)

. Maintien de sonneries nocturnes

À Bretteville-sur-Laize (Calvados), la question des nuisances des cloches de l'église faisait débat parmi les élus mais aussi la population. Depuis 1957 (date de la reconstruction du clocher détruit pendant la guerre), les cloches sonnent quatre fois par heure : au quart (1 fois), à la demi (deux fois), à moins le quart (trois fois) et à l'heure (1 à 12 fois). Mais, la nuit, cela gêne certains riverains. Une plainte avait été relayée par le curé de la paroisse. Alors que le maire était favorable à une suspension des sonneries la nuit, les élus municipaux ont finalement confirmé le 5 juillet, à une large majorité (10 pour, 4 contre), le maintien des sonneries horaires la nuit. (*Ouest-France* 6-7-2022)

. Metz, église Saint-Euclaire

Des pétitions de riverains circulent depuis quelque temps pour demander la suppression des sonneries civiles, notamment celles qui sonnent les quarts d'heure (4 coups), et de les faire commencer à 9 h durant le week-end au lieu de 8 h. Une décision est prévue fin août (*France Bleu Lorraine*, 9 août 2022)

. Publication sur *Vie publique.fr*

« La police des cultes depuis la loi Séparatisme » ; texte de trois pages publié le 9 août 2022. Un paragraphe concerne la réglementation des sonneries de cloches où il est rappelé que le maire ne peut s'opposer aux sonneries religieuses sauf pour des motifs de tranquillité publique ou en cas de vétusté du clocher.

Nouvelles cloches en France

- . **Saint-Denis-lès-Bourg** (01) : 1 cloche commémorative
- . **Galey** (09), chapelle St-Quintin : 2 cloches *Eulalie* et *Quintin*, en remplacement de deux cloches descendues à la Révolution
- . **Saint-Servais** (22), chapelle de Burthulet : 1 cloche Cornille-Havard *Saint-Yves* de 80 kg en remplacement d'une cloche de 1811 qui avait chuté
- . **Trédarzec** (22), église St-Pierre : 1 cloche Paccard, en remplacement de la C3 de 1886
- . **Plouézec** (22), église : 1 cloche Paccard *Marie-Blanche*, en remplacement d'une cloche de 1928
- . **Ploubazlanec** (22), chapelle de Perros-Hamon : 1 cloche Paccard *Marie Renée*
- . **Squiffiec** (22), chapelle de Kermaria-an-Lan : 1 cloche Cornille-Havard, *Régine*, en complément d'une cloche en place.
- . **Savenay** (44), église St-Martin-du-Sillon : 1 cloche Paccard, *Céline Camille*, en remplacement de l'une des cinq cloches en place (cloche neuve présentée comme une « restauration » de la cloche de 1859, fêlée).
- . **Angers** (49), église Ste-Bernadette : 1 cloche Cornille-Havard, *Annunciata*, la# 4, Ø 42,4 cm, 50 kg, en complément de deux cloches en place.
- . **Le Touquet-Paris-Plage** (62), beffroi de l'Hôtel de Ville : carillon de quatre cloches : *si* 4, *la* 4, *sol* 4 et sonnerie de l'heure sur *ré* 4 Bollée/Voegelé à Strasbourg, selon le motif de Westminster, en remplacement du carillon précédent qui comportait cinq cloches en acier Jacob Holtzer.
- . **Schleithal** (67), église catholique : 2 cloches A. Voegelé, *Notre-Dame d'Espérance*, 650 kg (en remplacement d'une cloche fêlée de 1920) et *Saint-Barthélémy* 180 kg *mi b* (La future sonnerie comportera alors cinq cloches) (*)
(*) coulées sur site le 14 mai, leur bénédiction a eu lieu le 26 mai, mais après analyse acoustique, elles ont été refusées par l'expert campanaire du diocèse et ont été refondues en atelier fin juin. (FR 3 Grand Est 10-6-2022)
- . **Courzieu** (69), église : 7 cloches Paccard pour la restauration et l'extension du carillon de 8 à 11 cloches (voir article plus haut)
- . **Mantes-la-Jolie** (78), église St-Jean-Baptiste du Val-Fouré : 3 cloches Cornille-Havard : *si* 3, 260 kg, Ø 0,75 m ; *do*# 4, 184 kg, Ø 0,66 m ; *ré*# 4, 136 kg, Ø 0,60 m
- . **Esparron** (83), chapelle Notre-Dame du Revest : 1 cloche Paccard, Ø 0,385 m, *do* 5, 40 kg, en remplacement d'une cloche volée en 2019. (fondue sur site à Ginasservis)

. **Ginasservis** (83), 3 nouvelles cloches Paccard pour remplacer celles volées en 2019 et compléter les baies non pourvues en cloche.

. **Butteaux** (89), église : 1 cloche Voegelé à Strasbourg (profil Bollée), *Jeannine*, do 4, 192 kg, en remplacement d'une cloche du XIX^e s.

. **Magny-en-Vexin** (95), église : 1 cloche Cornille-Havard, Ø 0,565 m, *mi* 4, 116 kg

Signalons aussi la coulée de trois cloches (5, 8 et 31 kg) dans l'ancienne fonderie Farnier à Robécourt (Vosges) le 24 Juillet 2022 à l'initiative de l'association *Fonderie et Cloches du Pays de Robécourt* et avec l'aide technique de la fonderie Voegelè de Strasbourg. (site de la fonderie de Robécourt)

Protection au titre des monuments historiques

Inscription MH

- . Dijon (21), église St-Paul, XIV^e s. ((IMH : 20-01-2022)
- . Poligny (39), église Notre-Dame de Mouthier-le-Vieillard, 1663 (IMH : 20-01-2022)
- . Salins-les-Bains (39), chapelle Notre-Dame la Libératrice, 1551 (IMH : 20-01-2022)
- . Salins-les-Bains (39), hôpital, 1597 (IMH : 20-01-2022)
- . Blassac (43), église Notre-Dame, 1580 (IMH : 03-05-2022)
- . Mazayrat-d'Allier (43), église St-Pierre, 1448 (IMH : 30-05-2022)
- . Meyrueis (48), église St-Pierre, cloche du XVIII^e s, (IMH : 18-01-2022)
- . Juvigné (53), château du Feu, 1651 (IMH : 23-12-2021)
- . Ambleteuse (62), Fort Mahon, exposée : cloche du contre-torpilleur *Chacal*, 1924 (IMH : 18-02-2022)
- . Lussat (63), église St-Martin, 1443 (IMH : 30-05-2022)
- . Laroque-des-Albères (66), église St-Félix, 4 cloches : 1407, 1426, 1439, 1635 (IMH : 18-01-2022)
- . Ancy (69), église St-Pierre, 1514 (IMH : 18-2-2022)
- . Sermesse (71), église St-Vincent, 1803 (IMH : 20-01-2022)
- . Sartrouville (78), église St-Martin, 1798 (IMH : 24-02-2022)
- . Pouillé (85), église St-Rémy, 1766 (IMH : 03-05-2022)

Classement MH

- . Arcomps (18), église St-Martin, 1703 (IMH : 19-01-2022 ; Classée MH : 12-07-2022)
- . Ivoy-le-Pré (18), église St-Aignan, 1788 (IMH : 19-01-2022 ; Classée MH : 12-07-2022) avec son joug et ses brides
- . Sainte-Solange (18), église Ste-Solange, 1804 (IMH : 19-01-2022 ; Classée MH : 12-07-2022) avec son battant

In Memoriam

. Jean-Pierre Lahalle

Son épouse nous fait part du décès de Jean-Pierre Lahalle intervenu le 11 mars 2022 à l'âge de 83 ans. Ancien combattant et chevalier de l'ordre national du Mérite, il était membre de longue date de la SFC, connu pour avoir associé campanophilie et philatélie. Il avait collectionné de nombreux timbres du monde entier représentant une cloche, un carillon, un clocher ajouré, voire une symbolique associée aux cloches. Il avait publié quelques articles sur le sujet (dont « timbres et cloches » dans la revue *Fondeurs d'aujourd'hui* en janvier 1986) ainsi qu'un ouvrage très documenté de 284 pages : *La voix de l'airain. Les cloches ont du timbre*, publié par l'ETIF en 2010. Il militait pour que La Poste émette un ou plusieurs timbres consacrés au patrimoine campanaire, la France ne manquant pas de cloches anciennes ou de cloches célèbres. Espérons que son vœu soit un jour exaucé. Nous adressons toutes nos condoléances à son épouse et à ses proches. (É. S.)

. Dominique Larré nous a quittés. Il était membre depuis de nombreuses années.

. Jacques Lannoy nous a quittés à Douai le 16 avril 2022 à l'âge de 91 ans. Descendant d'une longue lignée de carillonneurs (Neveu de Maurice Lannoy et petit-fils de René Lannoy, notamment), Jacques Lannoy a été une figure marquante dans le monde du carillon flamand. Il a été le président fondateur de la Guilde des carillonneurs de France en 1972 ; il a aussi été à l'origine du carillon ambulant de Douai, Il était connu pour son attachement à la diffusion de la musique française à travers les concerts de carillon. La communauté des carillonneurs perd un de ses maîtres. La SFC adresse ses condoléances à sa famille et ses proches. (É. S.)

Courrier reçu – Point de vue

. Supplément au n° 100 sur les « Sites campanaires remarquables »

Suite à la parution du guide, plusieurs adhérents ont souligné l'intérêt d'un tel document ou nous ont fait des suggestions d'ajout, parfois peines de « l'oubli » de leur département ou de leur site préféré ; nous ne prétendons pas avoir été exhaustif et avons justement lancé un appel pour signaler les manques en vue d'une future réédition ; la diffusion d'un additif est envisagé en 2023.

. Cloches voyageuses (suite)

Encore un exemple de cloche belge récupérée après la Révolution par des Français et installée dans un clocher au sud de la Loire. Il s'agit de la cloche actuelle de la chapelle de Corne sur la commune de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), *une cloche de 1690 dont l'inscription révèle que son commanditaire fut un abbé du Neufmoustier, une ancienne abbaye dont les vestiges sont aujourd'hui intégrés dans la ville d'Huy.* (La Montagne, 22-11-2020, article résumant une conférence de Pierre Ganne à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand sur les cloches exogènes du Puy-de-Dôme)

. Cloches portant un chronogramme

Complément à l'article « Les chronogrammes dans l'épigraphie campanaire » de Régis Singer paru dans Patrimoine campanaire n° 99 (janvier-avril 2022).

Voici une nouvelle cloche portant un chronogramme découverte à la lecture de l'ouvrage *La nouvelle sonnerie de la cathédrale de Strasbourg* par Jean Ringue, novembre 1979, détaillant les inscriptions, décors et caractéristiques des nouvelles cloches.

Cloche n° 2, Ø : 174,9 cm, 3 896 kg, fonderie de Heidelberg, 1977.

Patrons : St Jean Baptiste et saint Jean l'évangéliste

Cette cloche, la plus lourde du nouvel ensemble des sept cloches réalisées entre 1975 et 1976 pour la cathédrale Notre-Dame de Strasbourg a sonné pour la première fois le 20 juillet 1978. Précisons qu'à l'occasion du millénaire de la fondation de la cathédrale en 2015, quatre cloches ont été ajoutées dans la tour de croisée, portant à treize le nombre total des cloches de volée.

Elle donne le *sib* 2, soit un ton au-dessus du grand bourdon (*lab* 2, Ø : 222 cm, ca 9 000 kg), coulé le 10 août 1427 par Hans Grempe.

Voici le chronogramme relevé dans l'inscription placée à la pince de la cloche :
feLIX argentIna speCIosI ConseCratIonIs fanI septIngentesIMo reCVrrente
DIe + (...)

(traduction) : Heureuse es-tu, Ville de Strasbourg d'avoir fêté le 700^e anniversaire de la consécration de ton insigne cathédrale (...)

Les lettres additionnées L I X I C I I C C I I I I M C V D I donnent 1975, année du 700^e anniversaire de la Consécration de la nef de la cathédrale.

(Régis Singer)

. Cloche portant un abécédaire

En complément à l'article *Usage des matrices abécédaires dans les décors* paru dans *Patrimoine campanaire* n° 99 (janvier-avril 2022)., voici un autre exemple repéré dans l'ouvrage de G. Vallier *Inscriptions campanaires du département de l'Isère*, 1886 : notice n° 333 : cloche de l'église de Saint-Antoine (Isère), portant la marque de DUCRAY, Ø 59 cm, *fa* :

DIVO---ANTONIO---NOMEN---DEDERUNT---1848---A--B--C--D--D--G--
G--H--L--P--R--S--

F--G--H--M--M--N--B--D--I--L--F--K--A

Cela résulte-t-il d'une récupération de « chutes » de rubans de lettres non utilisées ? Il avait fait plusieurs cloches en 1847 pour l'église, celle-ci ayant été livrée en dernier. (É. S.)

Carillonnage à battant tiré en Lorraine

Au fil des explorations de clochers en vue de l'inventaire campanaire, il n'est pas rare de trouver des traces de pratique de sonneries manuelles à battant tiré : crochets, cordelettes, étriers ou poignées, banc du sonneur, etc. Pour le seul département de la Meurthe-et-Moselle, pas moins de trois sites ont été découverts récemment :

- Vézelize où les quatre cloches de 1927 étaient « carillonnées manuellement jusque vers 1970. Une vieille sacoche a même été retrouvée avec une cinquantaine de fiches relatives à 87 mélodies ;
- Haroué, des accessoires de tintement manuel ont été retrouvés contre les abat-son ;
- Battigny, crochets, cordes, étriers... déposées dans la chambre des cloches témoignent d'une pratique encore récente.

Plusieurs sites existent aussi dans les Vosges et Jean-Dominique Tachet demeure un carillonneur toujours actif dans le clocher de Charmois-l'Orgueilleux mais aussi à Uzemain et dans six autres clochers des environs ; Stéphane Robin carillonne à Rollainville à l'occasion des grandes fêtes. La Neuveville-sous-Montfort, Frizon, Deycimont... ont connu cette pratique de sonnerie au cours du siècle dernier. (Thibaut Laplace)

. Recherche document

Cela concerne l'ouvrage de G. Vallier *Inscriptions campanaires du département de l'Isère* Montbéliard, 1886.- 622 pages : en vue de recenser les différents exemplaires papier encore existants et, de plus, de savoir s'ils possèdent des annotations manuscrites sur certaines pages, notre correspondant lance un appel auprès de nos lecteurs (ou de leurs relations) qui posséderaient un exemplaire papier de se signaler auprès de la SFC en joignant une photocopie ou un scan des premières pages de l'ouvrage comportant *le numéro de l'exemplaire* ainsi que des pages *comportant des annotations manuscrites* (par exemple, ajout de cloches non répertoriées). Il les remercie par avance.

Avis de recherche sur un fondeur

Quelqu'un reconnaît t'il ce décor ? Voir page suivante.

Il se trouve sur une cloche de 1784, entièrement burinée, texte et décors religieux, sauf quelques vestiges d'une frise qui ne correspond pas à l'ornementation des fondeurs locaux de cette époque ni à celle des saintiers lorrains dont les cloches ont été conservées dans le département. l'hypothèse d'un fondeur ambulant, lorrain ou autre est pour l'instant retenue (J.-B. Faivre)



Vie de l'association

Agenda 2022 - 2023

- . Week-end du 8-9 octobre, Bouxwiller (Bas-Rhin) : session de formation « Mener un inventaire » (se reporter au feuillet d'inscription diffusé séparément)
- . Samedi 15 octobre, La Garenne-Colombes : Assemblée générale statutaire de la SFC (se reporter à la convocation jointe)
- . Semaine du Son : 16 au 29 janvier 2023

Plusieurs autres manifestations ou rencontres sont prévues au cours de 2023.

Bibliothèque S.F.C. - Nouvelles acquisitions

Ouvrages, rapports et brochures

Documents en version numérique (PDF) :

- . OUDINOT (Loïck).- **Basilique Notre-Dame de la Trinité, Les cloches de Notre-Dame de la Trinité, Blois (Loir-et-Cher).**- l'auteur, sd.- 28 p.
- . OUDINOT (Loïck).- **Cathédrale Saint-Louis (de Blois). Les cloches.**- l'auteur, sd.- 16 p. Contact auprès de l'auteur : loick.oudinot@orange.fr
- . SAUSSUS (Lise).- **Liés par le métier. Les professionnels du métal à Douai à la fin du Moyen Age.**- Académie Royale de Belgique, 2022.- 327 p. Payant : commande (version pdf ou édition papier à la demande) auprès de <https://academie-editions.be/commande-rapide>

Bien que l'ouvrage concerne essentiellement les corporations non itinérantes, donc qu'épisodiquement les fondeurs de cloches et les horlogers, le contenu demeure instructif sur plusieurs aspects : liens professionnels par le mariage, par la corporation, par l'apprentissage... diversité des appellations, diversité des métiers exercés au cours d'une vie...

. Guide « **Au pays des fondeurs Vallier** » : feuillet-guide touristique de deux pages réalisé dans le cadre du « Projet Horloges d'Altitude » en vue de faire découvrir les six générations des fondeurs de cloches Vallier et Barbe à travers un circuit au sein du village de Plampinet : maisons d'habitation de quelques fondeurs et édifices abritant des cloches fondues par ces fondeurs.

Articles

. PETIT (Claude).- **Le rapt des cloches au XIX^e siècle**. *Bulletin du Cercle généalogique du Rouergue*, n° 119, janvier 2022

. VALLANCON (Joseph).- **Elles ne sont pas toutes en chocolat**. *Panorama magazine*, avril 2022 (8 p. sur la fonderie Cornille-Havard)

Reportage vidéo

https://www.youtube.com/watch?v=ZkZ3CzNdujQ&ab_channel=%C3%89vora2027

Un reportage magnifique avec Paulo Lima qui a fait classer les sonnailles au patrimoine de l'UNESCO en 2016